



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E83651

VALABLE JUSQU'AU 14/11/2027

ÉDITÉ LE

16/09/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/03/2009

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 08/03/2023  
20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LORIENT 511 225 344 RCS

Siret : 511 225 344 00023

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5400029

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP 1258000/002 91006

Assurance Responsabilité Civile :  
SMABTP 1258000/002 91006

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : 45 OUEST

6793 RUE RAYMOND POINCARE  
ZONE ARTISANALE DE KERGOUE  
56850 CAUDAN

Téléphone : 02 97 76 70 22

Fax :

Portable : 06 82 25 93 98

Site Internet :

E-mail : 45ouest@groupe45.bzh

Responsabilité légale :  
LE BOUCHER D'HEROUILLE EMMANUEL GÉRANT

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                              | * Date d'attribution |
|------|--------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3132 | Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE                        | 09/11/2023           |
| 3152 | Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE | 09/11/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                         | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres de toit                                                 | 01/01/2021         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                               | 01/01/2021         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.